

Ile-de-Sein

Île-de-Sein Énergies confirme sa direction

La 4^e assemblée générale de la société Île-de-Sein Énergies (IDSE) a eu lieu samedi 25 mars sur l'île.



Serge Coatmeur entre Anne Le Tallec et Patrick Saultier.

Après avoir approuvé les comptes, les 66 associés (actionnaires) de la société IDSE (Île-de-Sein Énergies) ont renouvelé leur conseil de direction, comme il est prévu dans les statuts, à savoir un renouvellement, tous les quatre ans.

Les anciens membres ont été reconduits, excepté Frédéric David, qui ne se représentait pas, car il quitte l'île de Sein. Édouard Guilcher, Sénan jeune retraité, a été élu.

Recours contre l'État

L'assemblée générale a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Anne Le Tallec, avocate d'IDSE, a évoqué les recours juridiques contre l'État français et le Syndicat départemental d'énergie du Finistère (Sdef) : « Le monopole obligé de l'entreprise EDF pour la maîtrise du réseau de distribution n'est pas conforme au droit européen et permet à EDF de bloquer l'initiative des habitants et de leur société. Pour rappel, les habitants souhaitent s'engager dans une véritable transition énergétique », rappelle l'association.

L'occasion, pour IDSE, de commenter « la nouvelle (Ouest-France

du vendredi 24 mars) en provenance de la Bretagne qui, avec l'argent public, apporte son soutien à EDF pour tenter de tuer notre initiative citoyenne ».

« La Contribution au service public de l'électricité (CSPE, taxe payée par les consommateurs français via leur facture d'électricité) ne suffit sans doute pas à EDF pour installer des panneaux solaires sur Sein, ironise l'association. EDF en fait la promesse depuis plus de 30 ans... »

Mais IDSE le prend avec humour : « La Région avait déjà voté une subvention à IDSE en 2013 dans le cadre de l'appel à projet « Boucle énergétique locale »... Subvention qui n'a jamais été versée ! »

Conseil d'administration. Véronique Castric, sortante. Serge Coatmeur, sortant, président. Édouard Guilcher, nouveau. Patrick Hernandez, sortant. Paul Porsmoguer, sortant. Patrick Saultier, sortant, directeur général. Catherine et François Spinec, sortants.